



***East Belgium Karting Center***  
**REGLEMENT COURSE de 4 HEURES**



Ce règlement est un règlement de base, le poids par pilote sera fixé à 85 kg. Chaque pilote sera pesé après chaque turn.

**ARTICLE 1 : LIEU DE L'EPREUVE**

East Belgium Karting Center  
Gewerbezone Schirm 59  
4790 BURG-REULAND

**ARTICLE 2 : DEFINITION GENERALE DE L'EPREUVE**

**Il s'agit d'une course de 4 heures avec 20 minutes d'essais**, ayant le statut d'une course amateur laquelle sera notée dans le classement de Eastkart ASBL. Le nombre des participants est limité à 20 Karts. L'âge minimum est fixé sur 12 ans. Le conducteur et son kart seront pesés à chaque entrée au stand. Le poids du pilote doit être **85. Il y a 1 changement de karts prévu.** Le changement de pilote est seulement permis dans la zone marquée et ne pas avant le stop.

**ARTICLE 3 : FRAIS DE PARTICIPATION**

Le prix de 270 € comprend l'utilisation du circuit, le kart, l'essence

**ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS**

Toute équipe inscrite, est priée de payer un acompte de 100 €. sur le BNP: BE08 0018 1030 2613 et de marquer le nom d'équipe ainsi que le numéro de téléphone

**ARTICLE 5 : EQUIPEMENT PILOTE/CHEF D'EQUIPE**

Tous les pilotes sont priés d'être habillés avec une salopette de karting, un casque et des chaussures hautes, par exemple des chaussures de sport, obligatoires. Les casques et les salopettes du Centre karting, seront à votre disposition contre paiement (2 € pour une cagoule ou pour une salopette). En cas de non-respect, le pilote sera prié d'adapter ses vêtements à la réglementation.

Uniquement les pilotes ont accès au stand, les autres doivent impérativement rester derrière la barrière de sécurité.

**ARTICLE 6 : KART / MOTEURS/ CHASSIS**

Toute modification au kart est strictement interdite. Seuls les mécaniciens sont habilités à s'occuper des moteurs.  
**Pénalités : Exclusion de la course.**

**ARTICLE 7 : HORAIRE ET BRIEFING**

10h00: Arrivée des pilotes et inscription  
11h00: 20 minutes Qualify  
11h30: Start course de 4 heures  
15h45: Podium

**ARTICLE 8 : PANNE/PHASE JAUNE/KART - REMORQUAGE**

En cas de problème mécanique, le directeur de course mettra un autre kart à la disposition de l'équipe. Si la panne a été provoquée par le pilote lui-même, il doit attendre la réparation du kart.

Le pilote doit rester dans son kart et est obligé d'attendre jusque le safetykart lui ramène dans la zone mécanique.

**ARTICLE 9 : DISCIPLINE DE COURSE**

Tout concurrent qui s'inscrit doit souscrire sans réserve au présent règlement. Il doit se conformer au code sportif et obéir strictement aux drapeaux qui lui sont présentés pendant la course ainsi qu'aux injonctions de la direction de course. De même, il est exigé sur le circuit un comportement exemplaire de tous les pilotes. Tout accrochage « volontaire » peut donner lieu à une pénalité, voire à une exclusion de la course. En cas de comportement antisportif d'un ou de plusieurs pilotes, constaté par l'organisateur qui sera seul juge, les pénalités seront appliquées sans recours possible.

## ARTIKEL 10 : CHANGEMENT DE KART – CHANGEMENT DE PILOTE (en tout 3 arrêts)

Il y a **3 changements de kart**, respectivement après environ 70 minutes (2h50 reste) de course on vous demande kart par kart pour rentrer dans le stand pour le changement de kart. 2<sup>ème</sup> changement : 70 minutes plus tard (1h40 reste) Lors du changement de kart, **on peut faire un changement de pilote également**. Le nouveau pilote met ses poids supplémentaires (si nécessaire) dans le nouveau kart. Il attend l'arrivée de son coéquipier, qui doit appuyer sur le « buzzer ». Après que toutes les équipes sont rentrées dans le stand, il y a un deuxième changement de kart à faire (changement de pilote possible). Dans les derniers 70 minutes (1h10 reste) toutes les équipes doivent commencer faire leur dernier changement de kart, jusque 10 minutes avant de la fin. Temps maximum par Stint = 105'

### ARTICLE 11 : CLASSEMENT GENERAL

Le nombre total des tours influencera le classement général de la course, cependant le chronométréur de l'ordinateur reste déterminant.

### ARTICLE 12: PENALITES

En cas d'infraction, le kart est averti par la direction de course au moyen du drapeau noir et du n°. Le pilote doit alors obligatoirement directement rentrer au tour suivant au stand où il est immobilisé le temps prévu

#### CATALOGUE DES PÉNALITÉS

Si vous n'acceptez pas le « stop » à la ligne blanche (entrée du stand) = 30 secondes de pénalité immédiate.

Dépassement des 105 minutes par stint = 1 tour

- Le poids est limité sur 85 kg par pilote (pas de tolérance), une pénalité immédiate de 1 tours par 100 gr. trop peu sera imposée

-Lors de chaque entrée dans le paddock et lors de chaque sortie du paddock, le kart et le pilote sont pesés : pénalité de 30 secondes en cas de non-respect.

-toute intervention sur les moteurs est interdite. Le kart ne peut jamais être poussé par le pilote. En cas de non-respect, une pénalité de 30 secondes sera infligée au team.

- En cas de non-respect du temps de conduite minimal ou maximal, une pénalité d'un tour est infligée par minute.

- En cas de non-respect du nombre d'arrêts imposés, une pénalité de 5 tours sera ajoutée par arrêt manquant.

- En cas de conduite non-fairplay (ceci, selon l'appréciation du commissaire de course), il y a d'abord le drapeau noir et blanc qui signifie **une pénalité de minimum 5**

- **En cas de faute plus grave (faire sortir un kart de la piste, dépasser lors d'une phase jaune), une sanction est immédiatement prise. Cette sanction peut être déterminée par le directeur de course en personne. La sanction minimale est une pénalité de 10 secondes.**

EAST BELGIUM KARTING CLUB ASBL

TEL. 080/329301

FAX. 080/420274

E-MAIL : [info@eastkart.be](mailto:info@eastkart.be) // [www.eastkart.be](http://www.eastkart.be)

Nous, c'est-à-dire le EAST BELGIUM KARTING CLUB ASBL, n'engageons aucune responsabilité en cas d'accident, de vol ou d'autres dégâts. Avec votre signature, vous acceptez de respecter nos conditions, et prenez en charge tout dégât causé par vous-même. (Veuillez remettre cette partie du règlement à la direction le jour de la course). Pour les jeunes de moins de 18 ans, l'abandon de recours doit être signé par les parents ou une personne chargée de son éducation.

Lu et approuvé

NOM

SIGNATURE Max. 3 pilotes

\*

---

\*

---

\*

---

\*

---

\*

---

